



Communiqué de presse  
Le 04 mai

## Crise du Covid-19 Note méthodologique sur le baromètre de mars 2020

**Prism'emploi a décidé de ne pas publier le baromètre de mars 2020, en raison des limites méthodologiques de l'exercice dans un contexte de crise inédit.**

Plusieurs explications ont conduit à cette décision.

Le mois de mars recouvre deux quinzaines dont les volumes d'activité sont totalement différents. Alors que la première quinzaine a connu un rythme d'activité dans la poursuite de l'évolution observée depuis le début de l'année, la seconde quinzaine s'est caractérisée par l'interruption soudaine des missions d'intérim en cours d'exécution. Une moyenne mensuelle n'est donc pas pertinente pour apprécier la situation.

De plus, le baromètre de Prism'emploi se fonde sur les contrats d'intérim conclus et leurs durées, convertis en équivalent temps pleins. Lorsque les missions ont été brusquement interrompues, la profession s'est engagée dans la promotion du dispositif de **l'activité partielle, traditionnellement peu utilisé dans le secteur du travail temporaire**. Grâce aux possibilités ouvertes par le Gouvernement, les entreprises de travail temporaire ont eu largement recours à l'activité partielle, maintenant ainsi les salariés intérimaires à leurs effectifs puisque les contrats de travail de ces derniers **ont été suspendus et non rompus**. Les données collectées par Prism'emploi selon la méthodologie classique associent donc nécessairement des intérimaires en mission et des intérimaires en activité partielle, activité partielle qui peut être totale ou non selon qu'une partie du temps a été effectivement travaillée ou non.

Dans ces conditions, la méthodologie du « Baromètre » n'apparaît plus adaptée à la bonne mesure de l'intérim.

Aussi, afin de publier des données les plus pertinentes possibles au regard de l'activité des entreprises de travail temporaire, Prism'emploi travaille à l'élaboration d'un nouveau dispositif statistique. Dans l'attente de l'aboutissement de ce projet, Prism'emploi procédera tous les mois à une estimation sur la base d'une enquête d'activité auprès d'un panel de ses adhérents.

### Contacts presse

**Godefroy Daubin**  
06.67.98.27.32  
godefroy.daubin@plead.fr

**Juliette Prost**  
06.72.47.53.28  
juliette.prost@plead.fr

### À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 entreprises de toutes tailles représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

[www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
@Prismemploi

